

Conformément à l'arrêté du 25 mai 2016, le comité de suivi veille au bon déroulement du cursus en s'appuyant sur la charte du doctorat et la convention de formation. Il évalue, dans un entretien avec le doctorant, les conditions de sa formation et les avancées de sa recherche. Il formule des recommandations et transmet un rapport de l'entretien au directeur de l'école doctorale, au doctorant et au directeur de thèse. L'entretien est *obligatoire* chaque année et conditionne la réinscription du doctorant.

Le comité de suivi est composé d'au moins deux enseignants-chercheurs ou chercheurs, dont au moins un titulaire de l'HDR et au moins un extérieur à l'unité de recherche.

Le(s) directeur(s) de thèse ne fait (font) pas partie du comité de suivi, mais est (sont) invité(s) à l'entretien.

### **1.1. Première et troisième années de cursus doctoral**

Le comité de suivi est mis en place par l'ED autour des 3 champs disciplinaires majeurs de l'Inalco :

- Sciences du langage
- Arts et lettres
- Sciences sociales

Il se réunit sur deux sessions, en février/mars (réservé aux doctorants de 3<sup>e</sup> année) et mai-juin (ouvert prioritairement aux doctorants de 1<sup>re</sup> année). Il permet aux doctorants de présenter leurs travaux sous forme de communication orale. Le secrétariat de l'ED fait parvenir en temps utiles le calendrier et le détail de la procédure.

### **1.2. Deuxième année et années dérogatoires de cursus doctoral**

Le comité de suivi s'inscrit dans une démarche de collaboration entre l'ED et les unités de recherche auxquelles il appartient d'organiser la procédure. Le doctorant présente l'état de ses travaux devant un comité constitué d'enseignants-chercheurs et/ou chercheurs.

L'entretien a pour objectif :

- de faire le point sur le chemin déjà parcouru par le doctorant
- d'évaluer le travail qui reste à effectuer pour achever sa thèse
- de soulever des problèmes éventuels dans le déroulement de la recherche et de la rédaction et, le cas échéant, de préciser la problématique de la recherche et en réorienter certains aspects.
- de sensibiliser le doctorant à l'insertion professionnelle